

MAIRIE DE SAVIGNY

Département du Rhône



*Services
Périscolaires & Centre de Loisirs*

Note d'information aux parents des enfants scolarisés dans toutes les écoles de Savigny

Madame, Monsieur,

Afin de simplifier les démarches d'inscription pour la rentrée scolaire prochaine, vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription unique pour le centre de loisirs Léo LAGRANGE et les services périscolaires (garderie et études pour l'ensemble des enfants scolarisés dans toutes les écoles de Savigny).

Nous vous confirmons que le centre de loisirs se déroulera à partir de la rentrée, toute la journée du mercredi pendant le temps scolaire. Il sera fréquentable, à la journée ou à la matinée et repas ou encore l'après-midi avec repas.

Ainsi, sont joints au présent courrier :

- une **fiche de renseignements familiaux** (une fiche à remplir obligatoirement par famille)
- une fiche individuelle d'inscription (une fiche à remplir par enfant) ainsi que la **fiche sanitaire de liaison** (à remplir obligatoirement en précisant les dates des vaccins)
- des coupons d'inscription annuelle (pour une fréquentation régulière des services)

ces documents étant à retourner en mairie au plus tard

le 30 juin 2023 accompagnés impérativement des documents listés dans l'aide au remplissage du dossier

- un règlement de ces services et les tarifs correspondants (à garder)
- deux coupons d'inscription hebdomadaire (à garder) pour une utilisation en cours d'année, pour une fréquentation ponctuelle des services étude et garderie,

Les fiches sont à remplir même si vos enfants ne fréquentent aucun service à la rentrée. Chaque année, des enfants restent ponctuellement aux services de garderie ou d'étude alors que nous ne disposons d'aucune information sur les numéros d'urgence. **C'est pourquoi, nous remercions chaque parent de remplir au minimum la fiche de renseignements familiaux et la fiche sanitaire de liaison.**

En ce qui concerne le temps de cantine, les modalités d'inscription restent gérées par l'association gestionnaire du restaurant scolaire.

Tout dossier d'inscription incomplet empêchera toute fréquentation des services.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire,

À Savigny, le 6 juin 2023

Monique LAURENT

Maire



AIDE au remplissage du dossier

Après avoir rempli mon dossier, je vérifie les pièces jointes pour m'assurer du caractère complet du dossier déposé :

Documents obligatoires : au minimum

- ☐ Fiche de renseignements familiaux remplie et signée
- ☐ Fiche sanitaire de liaison (une par enfant) remplie complètement et signée

& pour ceux dont la fréquentation est d'ores et déjà connue :

- ☐ Fiche individuelle par enfant
- ☐ Coupon d'inscription annuelle pour les parents ayant un rythme de travail régulier, rempli et signé
- ☐ Copie de la page vaccinations du carnet de santé
- ☐ Attestation d'assurance pour les activités péri et extra scolaires en cours de validité ou pour la prochaine année scolaire

& pour les enfants fréquentant ponctuellement ou régulièrement le centre de loisirs Léo Lagrange:

- ☐ Attestation allocataire CAF ou MSA ou autre régime
- ☐ Justificatif de domicile
- ☐ Attestation carte vitale

MEMENTO à garder

N° de téléphone à garder et à utiliser en seul cas d'urgence, de retard mais aucunement pour la seule inscription – désinscription le jour même ou jours suivants :

N° de téléphone de la garderie : 04.74.26.95.98

N° de téléphone de l'école maternelle : 04.74.01.48.73

N° de téléphone de l'école primaire pour les études de 16h30 à 17h : 04.74.01.13.51

N° de téléphone du restaurant scolaire : à n'utiliser que de 17 à 18h : 04.74.01.47.10

N° de téléphone du directeur du centre de loisirs Albino PEREIRA de LEO LAGRANGE port : 06 77 65 95 15/
04 74 26 19 32